



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 27 juin 2008

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 20 juin 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 4 juillet 2008

**Renouvellement de la convention du regroupement pédagogique
intercommunal concentré entre la Ville de Niort et la commune de
Sciecq**

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Bernard JOURDAIN - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain PIVETEAU - M. Alain BAUDIN - M. Michel SURET-CANALE - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Geneviève RIZZI - Mme Annick DEFAYE - Mme Annie COUTUREAU - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS -

Secrétaire de séance : M. Christophe POIRIER -

Excusés ayant donné pouvoir :

Anne LABBE donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL - Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD - Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Nicole GRAVAT - Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Alain BAUDIN -

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 juin 2008

DELIBERATION D20080225

ENSEIGNEMENT

**Renouvellement de la convention du regroupement pédagogique
intercommunal concentré entre la Ville de Niort et la commune
de Sciecq**

Madame Delphine RENAUD-PAGE Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Un regroupement pédagogique intercommunal concentré a été créé entre la commune de Sciecq et la commune de Niort, par délibération en date du 25 juin 2001, en raison de l'impossibilité à court terme de maintenir les classes maternelles et élémentaires sur la commune de Sciecq.

L'accueil de ces enfants a été organisé sur deux groupes scolaires de Niort, Louis Aragon et Jacques Prévert dans le cadre d'une convention renouvelable tous les 3 ans et qui arrive à échéance à la fin de cette année scolaire.

Considérant que les effectifs de la commune de Sciecq ne permettent pas la réouverture de leur école en septembre 2008, il est proposé de renouveler la convention pour une durée de 3 ans et d'organiser durant cette période une concertation avec les autres communes limitrophes et l'Inspection académique pour faire évoluer ce regroupement pédagogique.

En effet le contexte Niortais a changé sous l'effet de l'urbanisation de la partie Nord de la ville et de ce fait les écoles d'Aragnon et Prévert ne sont plus en recherche d'effectifs. Bien au contraire elles doivent garder leur capacité d'accueil pour les enfants de leur secteur.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver la convention avec la commune de Sciecq, en vue de renouveler le regroupement pédagogique intercommunal concentré.
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à la signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Delphine RENAUD-PAGE